

Dossier technique "Murs et enduits" - Revêtements extérieurs - Enduits de mortier (15)

Juillet 2023

Le dossier technique « Murs et enduits » élaboré par la LCA-FFB et ses partenaires rappelle que la conception des murs dépend de plusieurs paramètres extérieurs (qualité du sol, zone sismique, zone de vent ...) qu'il conviendra de prendre en compte en plus des préconisations avancées. Présentation de revêtements extérieurs avec leurs quadruple fonctions - protection, imperméabilisation, décoration et performance thermique (ETICS) - en commençant par les enduits de mortier (texte de référence DTU 26.1.

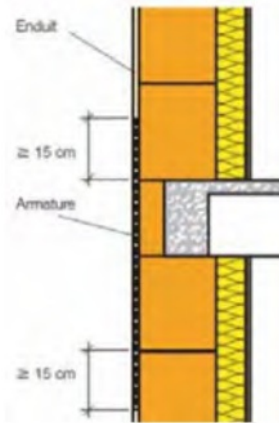
Entoilage des points singuliers

La mise en œuvre du renforcement de l'enduit au niveau des planchers est nécessaire pour prévenir de la rotation inévitable de ce dernier sous son poids propre.

En immeuble collectif, cette disposition n'est impérative que sur les deux derniers niveaux (y compris le plancher de vide sanitaire ou de sous-sol lorsque l'enduit est filant) dans le cas où un habillage des abouts de planchers est prévu.

En maison individuelle, cette disposition s'applique dans tous les cas.

Les armatures ou treillis sont incorporés par marouflage dans la première couche (ou passe pour l'application d'un enduit monocouche) d'enduit, conformément au NF DTU 26.1.



L'entoilage au niveau des coffres des volets roulant est également recommandé.

Mise en œuvre

Définition : on parle de « passe » lorsque le même produit est mis en œuvre dans les 72h. On parlera de « couche » si le délai entre deux interventions dépasse 72h ou si deux produits distincts sont employés.

L'application se fait généralement en deux passes.

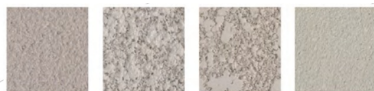
Application en 2 passes

- on considère que 2 « passes » sont espacées de quelques heures (3 h à 72 h selon météo ou organisation de chantier) et 2 « couches » sont espacées de plusieurs jours (plus de 72h) ;
- la première passe doit être plus épaisse que la seconde ;
- la 2ème passe étant appliquée après raffermissement de la 1ère.

L'application en une passe est admise lorsque tous les critères ci-dessous sont réunis :

- finition grattée ;
- maçonnerie soignée ou béton armé ;
- maçonnerie homogène (constituée rigoureusement du même matériau, exemple : accessoire dédié).

Finitions les plus courantes



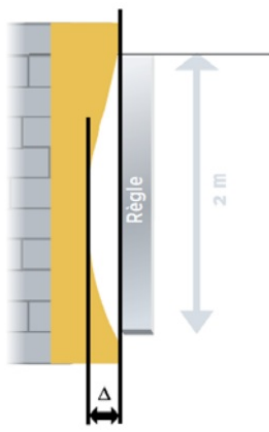
Finitions multiples : gratté, rustique, rustique écrasé, taloché

La finition « talochée » est réalisable avec des enduits de composition spécialement adaptée sinon elle est réservée aux modénatures, petites surfaces d'encadrements, soubassements, etc. Cette finition est déconseillée sur de grandes surfaces, en coloris soutenus.

Tolérances d'exécution

Sous-type ouvrage	Matériau état de surface	Mesure	Outils de contrôle	Tolérance		Commentaire
				Précision	Limite acceptable (a)	
TOUS TYPES	Enduits couverts	Planéité	Règles de 2 m	2 m	± 10 mm	
	Enduits soignés	Planéité	Règles de 2 m	2 m	± 5 mm	
	Enduits décausés entre vous et repères	Planéité	Règles de 2 m	2 m	± 5 mm	
Tous types	Tous types	Verticalité	Niveau d'appomb	3 m	± 25 mm	± 10 mm sous une règle de 2 m (indiqué en cas d'impossibilité de mesure sur 3 m)

La planéité se mesure par la flèche prise sous la règle de 2,00 m.



Auteur

Cimbéton



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr**

**Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet**

Article imprimé le 05/04/2025 © infociments.fr